

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
Cantal

A.V.A.P.
Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
Créée le

PERIMETRES ET SECTEURS DE L'A.V.A.P.
REPERAGE DES PLANCHES REGLEMENTAIRES
ESPACES ARBORES PROTEGES



Echelle : 1 / 10000e

2.1

-  Périmètres et Secteurs de l'AVAP
-  Edifices classés au titre des Monuments Historiques
-  Edifices inscrits au titre des Monuments Historiques
-  Arbres alignés ou en quinconces et rideaux d'arbres
-  Espaces boisés denses

LE FAYET Villages et hameaux en planche 2.4

-  Planches réglementaires

